

1

FÉV

2019

Grand Conseil

Décision du Grand Conseil relative à l'IN 170

Lors de sa séance du 31 janvier 2019, le Grand Conseil a refusé l'initiative populaire cantonale 170 "Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage !" et a accepté de lui opposer un contreprojet. Le contreprojet a été adopté lors de cette même séance du 31 janvier 2019 (L 12416).

Le président du Grand Conseil, Jean Romain